



PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GASTINS
DU 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des réunions de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Arnaud POMMIER, Maire.

Date de la convocation : 1 juin 2023

Date de l'affichage : 1 juin 2023

Le quorum étant atteint, M. Le Maire ouvre la séance

Ordre du jour :

38-23 : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 30 MAI 2023

39-23 : ELECTIONS SENATORIALES 2023- VOTE DE LA DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COLLEGE ELECTORAL SENATORIAL DU DEPARTEMENT

Étaient présents : Mesdames, Agnès GUERIN, Karine ROUVILLE, Messieurs Arnaud POMMIER, Gilles BOUDOT, Olivier DORMOIS, Antoine FOUILLIARD, Fabian CORRION, Yohann DELAMARE, Yann GUERIN et David RONSSE.

Étaient absents excusés : Madame Nathalie CHERTEMPS-PEREZ, (Pouvoir attribué à Arnaud POMMIER), et Monsieur Gautier DE PREAUMONT.

Étaient absents non excusés : Mesdames, Natalia JACINTO, Axelle LAHCEN et Monsieur Guillaume DELOISON.

Secrétaire de séance : Mme Karine ROUVILLE est désignée par l'ensemble des membres présents.

ORDRE DU JOUR

38-23 : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 30 MAI 2023

Le procès-verbal de la séance Conseil municipal du 30 mai 2023 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
➤ Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 30 mai 2023.

39-23 : ELECTIONS SENATORIALES 2023- VOTE DE LA DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COLLEGE ELECTORAL SENATORIAL DU DEPARTEMENT

M. le Maire explique à l'assemblée que le Conseil Municipal doit prendre acte de ces désignations qui sont conformes en tout point à celles mentionnées dans le procès-verbal portant désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. A l'issu du scrutin.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

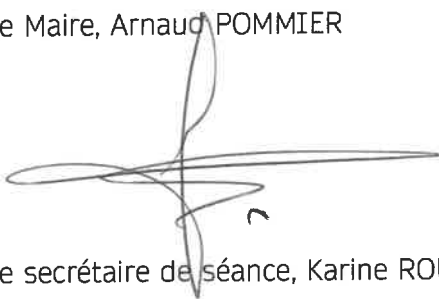
➤ Décide de nommer les membres suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Arnaud POMMIER	Yann GUERIN
Gilles BOUDOT	Yohann DELAMARE
Olivier DORMOIS	Antoine FOUILLIARD

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à vingt heures et trente minutes

Signatures :

Le Maire, Arnaud POMMIER



Le secrétaire de séance, Karine ROUVILLE

